

La cohésion sociale

Michel Anciaux ■ Septembre 2016

« La cohésion sociale est l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, sociale et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société. »

Au-delà de la définition principalement théorique, il est à constater que pour le monde politique, l'expression « cohésion sociale » est souvent détournée du sens premier. Il veut juste mettre en avant le volet social de sa politique sans réelle volonté de lutter contre les inégalités.

Il est à douter que le monde politique actuel mette pleinement en place l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus, l'égalité des chances et l'accès aux droits fondamentaux.

D'ailleurs, on peut constater que l'action politique actuelle s'inscrit principalement dans le conservatisme¹ ou le réformisme² ce qui conduit à un refus de changement au profit d'une sorte de pacification et de contrôle social³.

Certains considèrent la cohésion sociale comme une perspective sociale pouvant orienter l'action politique. Pour d'autres, cet « idéal » conduit à refuser le changement social et à s'opposer à une conception plus « révolutionnaire ». Alors pour ces derniers, on s'engagerait presque automatiquement sur le chemin du conservatisme ou du réformisme.

Dans l'idéologie marxiste, la cohésion sociale se démarque nettement de la lutte des classes. En effet, une action politique en ce sens viserait plutôt à fédérer les individus vers des intérêts communs tout en acceptant l'existence des inégalités. Et ainsi de détourner les classes défavorisées de la « révolte » et des véritables enjeux sociétaux. C'est en cela qu'une politique de cohésion sociale aurait un rôle de pacification et de contrôle social.

La cohésion sociale est ancrée dans un objectif collectif dont le but est de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société. Par contre, la lutte des classes cherche à corriger les inégalités et les déséquilibres produits par la société. Cette opposition est à mettre en perspective avec le concept théorique de cohésion sociale proposé au niveau de la politique européenne. Elle lui donne effectivement un sens politique qui va au-delà de cette opposition en la définissant comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, d'éviter les disparités et de mettre l'accent sur la lutte contre les inégalités, les exclusions et les discriminations. Ce qui amènerait idéalement à proposer une politique où le bien-être serait défini par les citoyens eux-mêmes.

Mais nous savons la distance qui réside entre textes et réalités, de par les inégalités croissantes...

¹ Le conservatisme est une philosophie politique qui est en faveur des valeurs traditionnelles et qui s'oppose au progressisme ainsi qu'au courant réactionnaire - définition Wikipédia).

² Le réformisme est une opinion, une tendance politique favorable à des réformes légales et progressives, excluant à la fois la révolution et le conservatisme - définition La Toupie).

³ On appelle "contrôle social" l'ensemble des moyens et des pratiques mis en œuvre au sein d'une société, pour que ses membres agissent en conformité avec les normes dominantes en vigueur. Son but est de garantir l'ordre social et le respect du système de valeurs établis.

Cohésion sociale et service public

Les principes qui caractérisent le service public ainsi que les fonctions de service et de redistribution font qu'il agit véritablement au nom d'intérêts collectifs, d'objectifs de solidarité, et, globalement, de la cohésion sociale.

Il répond aux besoins collectifs tout en agissant pour le bien public et est en première ligne pour lutter contre la pauvreté.

Pour les services publics plus « marchands » (comme la SNCB) le mécanisme de redistribution se traduit par des tarifs a priori adaptés. Toutefois, lorsque cette dimension disparaît parce qu'elle n'est plus poussée par l'autorité publique, alors le sens du service public s'arrête, car le « prestataire » pourrait/voudrait n'obéir qu'aux lois du marché...

Effectivement, tous les services publics sont aujourd'hui confrontés à un nouveau défi qui touche un pan important de la société : la pauvreté.

Au-delà de cette marginalisation grandissante et de la difficulté d'accessibilité aux services publics en raison d'un coût difficilement supportable pour une partie de la population, il y a également les sans-abris qui investissent ou essaient d'investir des lieux privilégiés... telles les gares et stations de métro. Dans ces cas, ni le service public, ni l'autorité publique ne veut/ne peut apporter de véritables réponses sociales.

N'oublions pas que depuis les années '90, les services publics « marchands » sont largement soumis à la concurrence du secteur privé, à la contrainte de l'équilibre budgétaire et à la diminution des dotations d'Etat.

Une véritable cohésion sociale devrait donner aux services publics économiques la capacité d'inclure les « exclus » parmi les usagers, leur offrir la même accessibilité que les autres clients. Par exemple, les nouveaux canaux de l'information et de vente discriminent les usagers les plus fragilisés, car si ceux-ci facilitent la vie, ils créent un filtrage sélectif qui renvoie ces catégories vers des guichets... lesquels parfois n'existent plus !

Il est vrai que la redistribution requiert des devoirs ou contraintes - impôts et cotisations - mais d'autre part, l'option du droit ouvert à tous (les fragilisés) a malheureusement été évacuée du débat public. Se pose alors la question de la responsabilité des services publics face à la pauvreté...de l'universalité (s'adresser à la totalité de la population).

Bien évidemment, il ne faut pas remettre en question la redistribution car les écarts se sont creusés entre les exclus et le reste de la population mais des fractures/des écarts moins visibles sont en train de naître. Idéalement, cela demanderait un réexamen de la contribution du service public à la cohésion sociale. Le service public ne peut être réduit aux seules fonctions régaliennes ou à cette idée néolibérale du service universel minimum.

Il faut rappeler avec force que le service public, par essence, est là pour remplir une mission en échappant à la dynamique du secteur privé c'est-à-dire, la réalisation du profit maximal. Car servir des zones moins peuplées, assurer une régularité et maintenir des objectifs d'équité en rendant le

même service dans les régions moins rentables (peu d'utilisateur) est la mission originelle du service public.

La politique néolibérale aimerait mettre un frein à la collectivisation⁴ des ressources car l'argent récolté par l'impôt est redistribué par les pouvoirs publics et il ne participe pas selon leur logique à l'accumulation financière capitaliste. Les services publics constituent la forme la plus efficace de cette socialisation⁵ des ressources collectées par les impôts.

Pousser davantage ce processus en développant les services publics, c'est donner les moyens de satisfaire les besoins sociaux et de créer de l'emploi. Cela permettrait également de sortir certaines activités de la sphère marchande. Plaider pour la promotion des services publics est loin d'être ringard ou un combat d'arrière-garde car c'est une revendication progressiste⁶ voire une exigence démocratique. Les services publics constituent le meilleur moyen pour les citoyens d'exercer leurs droits fondamentaux et ces droits ne peuvent être pleinement accessibles à tous que par une socialisation des ressources au travers des institutions publiques.

Cohésion sociale et Europe

On peut s'interroger sur la place et le sens donné à la « cohésion sociale » au niveau européen ainsi que dans la stratégie de Lisbonne.

La stratégie de Lisbonne est l'axe majeur de politique économique et de développement de l'Union européenne, décidé au Conseil européen de Lisbonne de mars 2000. L'objectif de cette stratégie était de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde⁷ ».

Elle marque un véritable tournant dans l'histoire de la construction européenne, d'ailleurs, ce sommet avait été présenté à l'époque, comme l'acte de naissance de « L'Europe sociale ». Cependant, la stratégie de Lisbonne voulait conjuguer l'économique et le social sur le même mode : la compétitivité !

Aujourd'hui encore, ce qui désole les partisans d'une « Europe sociale », comme projet de société basé sur la réduction des inégalités via des systèmes collectifs de solidarité, c'est la priorité donnée à la course généralisée et modélisée à la compétitivité.

« Cette politique renforce les adeptes d'une *Europe compétitive* qui ne sert absolument pas l'égalité sociale mais plutôt une mise en compétition des populations et des territoires.

⁴ La collectivisation c'est-à-dire de mettre en commun un moyen de production, d'échange ou de circulation qui appartient au secteur privé - www.toupie.org/dictionnaire.

⁵ La socialisation : En politique, la socialisation désigne la transformation d'un pays par l'appropriation collective des moyens de production et d'échange, des sources d'énergie, du crédit, etc - www.toupie.org/dictionnaire.

⁶ La collectivisation c'est-à-dire de mettre en commun un moyen de production, d'échange ou de circulation qui appartient au secteur privé - www.toupie.org/dictionnaire.

⁷ Wikipédia : la stratégie de Lisbonne - <https://www.wikipedia.org/>.

L'inadéquation en matière sociale conduit à une marginalisation de l'ensemble des processus liés à la santé, aux retraites ou au combat contre la pauvreté⁸ ».

D'abord, la cohésion sociale est définie de façon relative, ensuite chacun lui donne un contenu différent en termes de protection sociale. Par ailleurs, le texte du Traité ne différencie pas la dimension de cohésion économique par rapport à celle de cohésion sociale. Il est également à regretter que ce texte « fondateur » ne garantisse pas une réelle prise en compte de l'objectif de cohésion sociale.

Nombre d'intellectuels pensent que l'équilibre entre l'économique et le social n'est pas une résultante automatique d'un certain dynamisme économique lequel serait assorti de quelques mesures sur la protection sociale. Ils estiment plutôt qu'il s'agit d'une dérive idéologique poussée par le modèle capitaliste.

Ils sont plutôt favorables à une prise en compte permanente de la dimension de cohésion sociale dans la mise en œuvre de la politique économique européenne ; car, ils sont convaincus que l'économie globalisée d'une part et la cohésion sociale fragmentée et minimaliste de l'autre, provoqueront la naissance de crises majeures.

Ils estiment qu'il est temps de penser les politiques qui contribueront à diminuer les effets de cette économie néolibérale, notamment par la coopération; par le développement d'une politique européenne de proximité et par le renforcement des structures des services publics.

A cela, vient s'ajouter le fait que l'élargissement a fortement amplifié les disparités entre les peuples et les régions par rapport à l'emploi et au niveau de vie. Pourtant, on imagine que l'ensemble des acteurs politiques européens sont pleinement conscients de cette fracture grandissante, cependant ils s'entêtent à poursuivre une ligne de conduite socialement mortifère.

Devant tout ceci, il est intéressant de mettre en perspective la définition de la cohésion sociale formulée par le Conseil de l'Europe pour mesurer le fossé existant entre textes et actes : « La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation » !

Cohésion sociale en Belgique

Le 1^{er} janvier 2006 est entré en vigueur, sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, un décret relatif à la Cohésion sociale. Le décret définit la cohésion sociale comme « *un ensemble de processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu*⁹ ».

⁸ La stratégie de Lisbonne, une révolution silencieuse par Isabelle Bruno Revue savoir/agir, n°5, septembre 2008, Éditions du Croquant.

⁹ Cohésion sociale à Bruxelles : Les cahiers du fil rouge - www.universitepopulaire.be.

Ces processus sociaux, sont structurés autour d'objectifs généraux tels que « la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale, l'intégration sociale, l'interculturalité, la diversité socioculturelle, la cohabitation des différentes communautés locales¹⁰».

Le 6 novembre 2008, le Parlement wallon a adopté deux projets gouvernementaux de décret relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, il définit la cohésion sociale comme « *l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap*¹¹ ».

Qu'est-ce le Plan de cohésion sociale wallon? : « Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le Plan de cohésion sociale permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie. En créant le Plan de cohésion sociale, la Wallonie veut garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens dans une société solidaire et respectueuse de l'être humain¹³ ».

S'il fallait comparer les politiques de cohésion sociale, on peut dire que si les politiques généralistes en la matière sont appliquées par les deux communautés linguistiques, par contre les politiques spécifiques se développent différemment... surtout en Flandre. La crise de l'emploi, la gestion du chômage, la dégradation de certaines zones urbaines et industrielles et une augmentation du sentiment d'insécurité, sont les conditions de la mise en place d'autres politiques publiques, marquées soit par une orientation favorisant l'identité culturelle et ethnique (Flandre) soit par celle privilégiant plus l'identité sociale de la population (Wallonie).

En conclusion : l'Europe sociale ?

Il est incontestable qu'une véritable politique de cohésion sociale à avoir avec une Europe sociale. Idéalement, il s'agirait d'une Europe qui harmonise les normes sociales vers le haut, d'une Europe des travailleurs et non des investisseurs. Il serait intéressant de profiter de la position supranationale de l'Union afin d'établir un rapport de force suffisant et équilibré entre la puissance publique et la puissance privée afin de promouvoir une réelle politique économique et sociale au niveau européen.

Or, il est indéniable que nous n'y sommes absolument pas. Le concept d'Europe sociale s'oppose donc directement à celui de l'Europe actuelle...capitaliste, purement économique et autoritaire.

La question fondamentale est : mais pourquoi l'Europe sociale ne peut-elle pas devenir une réalité aujourd'hui ?

¹⁰ Michaël Lebrun, Nouvelles modalités de l'action sociale territorialisée : étude de cas dans le secteur de la cohésion sociale en Belgique Francophone - Travail-Emploi-Formation – 2010.

¹¹ Service public de Wallonie - Plan de cohésion sociale

- Selon Bernard Guetta (journaliste à Libération) : « L'Union européenne n'est pas génétiquement de droite. Elle est conjoncturellement à droite... et si l'Europe sociale n'est actuellement qu'un mirage, alors la cause est à trouver dans l'orientation politique des partis « conjoncturellement » au pouvoir ».
- Pour Frédéric Lordon (économiste et philosophe français) : « L'Union européenne n'a pas de politique conjoncturelle car toute la politique économique européenne a été fixée dans des textes à valeur quasi constitutionnelle. L'Union n'a donc d'autre politique que constitutionnelle, c'est-à-dire de la politique mise sous forme de règles inscrites dans les traités. La politique économique des Etats membres ne serait qu'en pilote automatique et changer de direction signifierait remettre en question les textes fondateurs de l'Union ».
- Dès lors, l'Europe sociale paraît très lointaine car changer les traités demanderait une action politique incroyable couplée à une victoire massive des partis de gauche. D'autant plus vrai que l'institution est devenue trop technocratique voire opaque. Ce qui permet de mesurer l'improbabilité d'un tel événement dans les structures actuelles de l'Union, auxquelles viendraient se surajouter l'ensemble des rapports et des positions (en matières sociales) des différents pays de l'Union.
- Il est également à constater que l'attente d'une remise en question des traités est un mal dangereux. En effet, si nous acceptons de croire/d'espérer à l'arrivée d'un futur mouvement libérateur, de facto nous acceptons que le moment présent devienne une période de transition et il y a fort à parier qu'elle durera encore longtemps. Période pendant laquelle l'action politique européenne actuelle risquerait de s'ancrer encore plus dans le même schéma. Puisque la durée de cette éventuelle transition est inconnue voire incertaine, nous risquerions de finir comme la grenouille dans la casserole d'eau chaude : nous n'aurons rien senti venir...
